

NOM :

Prénom :

Etablissement ou école :

Adresse de l'établissement ou école :

A

le

Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

S/C du chef d'établissement ou de l'IEN

Objet : demande de congé pour formation syndicale en référence à l'article 11 du décret n° 86-83 et décret n°84-474 du 15 juin 1984, relatif à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour la formation syndicale.

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de participer à une journée d'étude organisée par la CGT EDUC'ACTION Aix-Marseille dans le cadre de la formation économique, sociale et syndicale. Cette journée est placée sous l'égide de « La formation syndicale CGT » organisme agréé à dispenser cette Formation. Elle aura lieu le **vendredi 19 novembre 2021 de 9h à 17h** au Lycée Vauvenargues à Aix en Pce.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature :

La demande de congé doit être faite par écrit un mois avant la date de début de formation. Le congé est réputé accordé en l'absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage.